

Temps scolaires et extrascolaires

Créer des ateliers et former les intervenants

Cette formation vous permettra de proposer des ateliers sur-mesure, de plusieurs séances, sur les thèmes chers aux CAUEs.

Ces ateliers pourront être organisés :

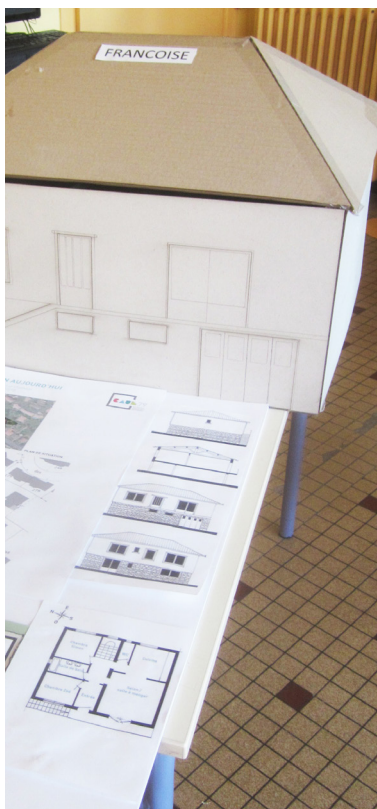
- Pendant les temps scolaires,
- Pendant les temps périscolaires ou extrascolaires.

Ces ateliers seront menés soit :

- Par vos CAUEs directement,
- Par les intervenants que vous aurez préalablement formés.

Dans ce dernier cas, cette méthode vous permettra non seulement de toucher un grand nombre d'enfants (par exemple en 2017 dans les Deux-Sèvres, environ 400 enfants ont ainsi suivi ces ateliers) mais aussi de partager les connaissances et valeurs des CAUEs avec un large public (enseignants, animateurs, agents territoriaux).

Le CAUE 79 partagera son expérience et vous donnera des clés pour reproduire sur votre territoire les ateliers qu'il a conçus, ou encore d'en créer de nouveaux.



À l'attention des personnels des CAUEs

Formation éligible au projet de branche CAUE Volet 1

22 et 23 novembre 2018 / Niort

La formation

► Le contexte

Les CAUEs font traditionnellement des interventions en temps scolaire. Aussi gratifiante et épanouissante qu'elle soit, cette activité peut être parfois un peu frustrante : à moins d'y consacrer un temps conséquent, le nombre d'écoles touchées reste limité et les CAUEs peuvent parfois avoir l'impression de survoler le sujet. Dans les petites équipes surtout, cette activité doit trouver sa place, au sein des nombreuses autres missions que nous ont confiés nos statuts.

Par ailleurs, de nouveaux temps se sont développés : les temps périscolaires. Pour les animer, les collectivités sont en recherche de nouvelles propositions, tout comme pour les activités en centres de loisirs dont elles ont la charge : cette part d'animation de type socioculturelle est également importante dans les activités du jeune public. Or, une recherche de diversité et de qualité de l'offre émerge depuis quelques années.

Enfin, il est important de noter que d'une manière générale l'offre de sensibilisation dans les domaines des CAUEs, architecture, urbanisme et paysage, est assez rare.

Ce constat a amené le CAUE 79 à se pencher sur un nouveau format : créer sur des thèmes précis des ateliers, de 6 à 7 séances, qui permettent d'aborder de manière large le sujet. Ces ateliers peuvent être conduits par des intervenants autre que le CAUE, ce dernier les ayant formés au préalable.

► Le contenu

- **Les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires** : quels sont les points communs et les différences? Quels sont les intervenants?
- **Les activités possibles pour l'enfant** : comment prendre en compte son âge, son développement, les programmes?
- **Les ateliers** : quels sont les ateliers du CAUE ? comment les créer, quels outils pour quel public? Comment lier pédagogie et animation? Quels sont les écueils?
- **La formation des intervenants** : qui sont-ils? Comment transmettre et guider?
- **La communication** : auprès de qui? Comment l'adapter à son territoire?

► Les objectifs

- Permettre aux personnels des CAUEs de concevoir des ateliers scolaires ou périscolaires ou d'utiliser ceux du CAUE 79.
- Permettre aux personnels des CAUE si besoin, de former à suivre les enseignants, animateurs ou médiateurs culturels de leur territoire, afin qu'ils puissent mener les ateliers en autonomie dans leurs établissements.

PUBLICS

Conseillers ou chargés de formation et sensibilisation CAUEs.

PRÉ-REQUIS

Il est préférable d'avoir une expérience en matière de sensibilisation jeune public.

COÛT ET REMBOURSEMENT

Formation inscrite au Plan qualifié de branche des CAUE volet 1. Les frais pédagogiques ne seront pas facturés aux stagiaires. Les organisateurs de la formation sont en contrat direct avec Uniformation pour leur prise en charges. Les demandes de règlement du remboursement des frais annexes doivent être adressées par les bénéficiaires de la formation à Uniformation.

CONTACTS

Delphine Page
Sandra Benhamo
05 49 28 06 28
caue@caue79.fr.

DÉMARCHE ET MOYENS

Apport théorique. Témoignages. Ateliers d'échanges et de travail. Supports avec kits pédagogiques

INTERVENANTS

Personnel CAUE 79, animateurs.trices, conseillers Éducation Nationale.



Le programme

► Journée 1

Jeudi 22 novembre 2018, de 09h30 à 18h00 (7 heures)

- **Présentation de la formation et attentes des participants**
Intervenantes CAUE 79
- **La place des CAUEs dans les interventions jeune public**
Intervenantes CAUE 79
- **L'atelier «la maison» et la transformation d'un projet pédagogique**
Delphine Page, CAUE 79
- **Des outils adaptés à l'enfant, au regard de son âge et de son développement**
Intervenante Christelle Ferjou, Conseillère Pédagogique Éducation Nationale
- **Les autres ateliers périscolaires CAUE 79 : présentation, témoignages, bilans et guide de conception**
Sandra Benhamo et Delphine PAGE, CAUE 79 / Témoignages animateurs.trices Ville de Niort / Enfants
- **Les programmes scolaires selon les niveaux**
Intervenant Éducation Nationale
- **Les ateliers scolaires du CAUE 79 : présentation, témoignages, bilans et guide de conception**
Delphine Page, Philippe Heidet, CAUE 79

► Journée 2

Vendredi 23 novembre 2018, de 9h00 à 16h30 (6 heures)

- **Les différents temps et intervenants**
Intervenantes CAUE 79
- **La création d'un outil**
Intervenantes CAUE 79
- **La formation des intervenants, contenu et évaluation**
Intervenantes CAUE 79
- **La communication, pour les prescripteurs, les intervenants, les parents**
Intervenantes CAUE 79
- **L'importance du suivi et des bilans**
Intervenantes CAUE 79



L'expérience du CAUE 79

► Ses objectifs

- Développer la sensibilisation auprès des enfants, sans passer par des interventions en direct,
- Construire un programme de sensibilisation sur un temps long et rythmé,
- Développer des outils à l'attention des enfants en âge de maternelle,
- Rencontrer et sensibiliser un nouveau public, animateurs et agents des écoles.

► La conception des ateliers périscolaires

Ces ateliers sont tous découpés en 6 à 7 séances, dont la durée peut varier de 3/4 d'heure à une heure. Ils sont accompagnés d'un kit, qui comprend les outils nécessaires pour mener les séances.

Le principe d'un atelier est de raconter une histoire aux enfants : le fil conducteur est donc essentiel. C'est ainsi que le CAUE 79 a créé des mascottes qui accompagnent les séances et un scénario adapté. Les séances doivent également être variées dans le contenu et les outils.

Enfin les temps périscolaires ou extrascolaires, sont des temps d'apprentissage mais aussi des temps de détente : la notion de jeu doit être au cœur des projets.

► L'évolution vers le scolaire

Suite à ces expériences, le CAUE 79 a travaillé sur une formule mixte, entre atelier à mener en autonomie et intervention avec le seul CAUE 79 : «Ma Maison aujourd'hui.»

Il s'agit toujours de créer une ligne forte de projet, évolutive, avec des outils adaptés, qui sont fournis aux enseignants. Le CAUE 79 intervient alors ponctuellement, sur des moments ciblés, pour apporter son regard, ses connaissances et son expertise. Un temps de formation est également prévu en début de projet.

► Le bilan et les évaluations

- Depuis 2014, 90 animateurs, ATSEM ou médiateurs ont été formés. Au final, 1060 enfants environ ont suivi les ateliers, pour une équipe du CAUE 79 de 7 personnes.
- En 2017, 3 enseignants ont été formés et 200 collégiens environ ont suivi l'atelier «Ma maison aujourd'hui» en 2018.

Des évaluations sont faites systématiquement afin d'améliorer les outils et la formation. Elles sont globalement très positives : appréhender de nouveaux thèmes, acquérir des connaissances, avoir un kit tout en ayant la possibilité de l'adapter, sont autant d'éléments qui sont très appréciés.



Les ateliers

► Les thèmes

• **«La maison»** (hors temps scolaires, de 3 à 6 ans) : Par des moyens ludiques, des visions différentes de la maison seront proposées aux enfants. C'est donc une initiation des plus petits à l'architecture, par le biais de l'habitat. Y sont également abordées les notions de foyer, de protection, mais aussi de diversité des cultures. Enfin, les enfants se transformeront eux-mêmes en petits constructeurs.

• **«L'arbre»** (hors temps scolaires, de 3 à 6 ans) : À partir d'un sujet souvent traité avec ce public, l'atelier propose une approche un peu différente permettant d'avoir un regard sur l'adaptation des arbres selon les milieux dans lesquels ils se développent.

• **«Habitez demain»** (hors temps scolaires, de 10 à 12 ans / temps scolaire pour le cycle 3) : L'atelier va permettre aux enfants d'avoir une première approche de l'urbanisme et de l'architecture. Il s'agit de comprendre l'évolution d'un centre-bourg à travers les époques et concevoir une future transformation, en tenant compte des objectifs de développement durable. Il aura comme support principal une maquette d'un quartier, qui sera transformée au fil des séances.

• **«Ma maison aujourd'hui»** (classe de 5ème) : Les enfants auront une 1ère approche de l'architecture de l'habitat (hier et aujourd'hui). Ils pourront ensuite comprendre comment un projet de maison se met en place. Enfin, ils pourront jouer eux-mêmes aux apprentis architectes : un terrain leur sera fourni, de même qu'un cahier des charges. Ce dernier partira d'une commande fonctionnelle et d'un bâtiment existant. Une maquette finale sera réalisée.

► Les kits

Ils comprennent des outils variés, qui font appel à différents jeux ou supports pédagogiques :

- imagiers,
- puzzles,
- tente à monter,
- diaporama,
- jeux d'observation,
- jeux d'expression corporelle,
- maquettes,
- jeux de rôle, etc.

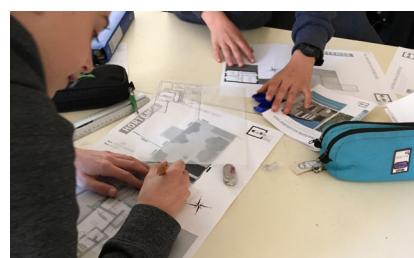
Chaque outil doit réellement jouer son rôle pédagogique. Au-delà, une grande attention est portée à la qualité plastique de ces derniers : il s'agit aussi de privilégier le plaisir des yeux.

► La formation des animateurs

La formation du personnel des écoles dure une demie-journée. Chaque séance de l'atelier est décrite en détail, les outils mis à disposition sont présentés. Des apports théoriques de connaissances sont également apportés pour compléter l'approche pratique des ateliers. Elle est assurée par les salariés du CAUE 79.

À l'issue de la formation, les participants pourront assurer l'atelier en autonomie. Ils auront également pu développer leur culture générale sur les domaines abordés, ce qui leur permet de créer des outils complémentaires.

Le CAUE 79 fournit un livret de déroulé détaillé des séances et des explications pour l'utilisation du kit.



— Pôle
formation

79
— Deux-Sèvres
c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880

79028 NIORT Cedex

contact : 05 49 28 06 28 - caue@caue79.fr
www.caue79.fr